



Le 28 novembre une équipe du Conseil Municipal a mis en place les décorations de Noël.

Un grand merci à Roger Edighoffer qui a réalisé les sapins et les étoiles en bois !

LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 s'est terminée. Et quelle année !!!

La pandémie mondiale du coronavirus a bouleversé notre quotidien.

Elle a provoqué des annulations en série de nos manifestations, comme les marchés mensuels.

Les activités sportives ont été difficilement réalisables, pour finalement être arrêtées.

Les autres activités culturelles et de loisirs ont subi le même sort.

Nos associations souffrent.

La Commission Communale d'Action Sociale, l'équipe municipale et moi-même avons déploré devoir repousser notre traditionnelle fête des aînés.

Ce fût un réel crève-cœur, pour nous tous, d'annuler provisoirement cette fête, fête durant laquelle la municipalité vient à votre rencontre pour un moment de partage et de convivialité.

Ce n'est que partie remise et dès que des jours meilleurs s'offriront à nous, nous organiserons cette rencontre.

Par la même, les grands anniversaires se trouvent également perturbés.

La municipalité adressera ses meilleurs vœux aux récipiendaires et continuera à porter le traditionnel panier.

L'année 2021 laisse entrevoir un espoir avec l'arrivée du vaccin, tant attendu par certains, mais aussi décrié par d'autres.

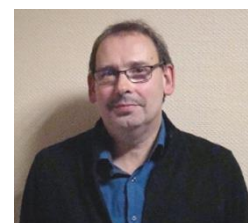
Que penser ? Quel choix faire ?

Chacun d'entre vous pourra décider en son âme et conscience le moment opportun.

Acceptez en mon nom, au nom des adjoints et des conseillers, mes vœux de bonne santé, de réussite, d'épanouissement pour vous même et tous ceux qui vous sont chers.

Et surtout prenez soin de vous !

Votre Maire, Dany WALTER



LES COMMISSIONS

Commission Finances & Budget :

Composition :

Les membres de la commission sont Daniel STEPHAN (premier adjoint), Marina GUTHMULLER, Jean-Marc BAUER, Rémy LOGEL, Aymeric NEY et Dany WALTER (maire).



Fonctions :

- Etudier les questions financières et fiscales.
- Suivi des emprunts et des sinistres.
- Elaboration du budget primitif annuel.
- Demande d'aides et de subventions aux partenaires institutionnels et privés pour réaliser des travaux ou des aménagements.
- Préparation de plans de financement des projets.

Actions déjà menées :

- Obtention de subventions : 28 000€ pour la rénovation de l'éclairage public et 47 700€ pour la réhabilitation de la salle des fêtes.
- Appel à un cabinet conseil pour faire des recherches d'économies financières et budgétaires sur les charges (par exemple : taxes foncières payées par la commune).
- Développer les fonds de compensation pour la TVA conformément à la loi de finances 2020.
- Renouvellement des contrats (location, maintenance, ...) et des conventions.
- Participation à la mutualisation initiée par la Communauté de Communes de Sauer Pechelbronn. L'avantage de cette démarche est de bénéficier grâce aux négociations de la COMCOM, de la réduction des coûts.
- Consultation de plusieurs entreprises pour les travaux avec négociation avant commandes (par exemple pour la réparation de la chaudière gaz, la commune a payé 3 947 € TTC alors que le devis initial était fixé à 4 657 € TTC).

L'objectif de cette commission est de gérer le budget et les finances de la commune en bon père de famille de manière raisonnée et maîtrisée.



Commission Voirie – Réseaux & Urbanisme :

Composition :

Les membres de la commission sont Daniel STEPHAN (premier adjoint), Jean-Marc BAUER, Rémy LOGEL, Albert SCHULER et Dany WALTER (maire).

Actions menées et à venir :

- Entretien courant de la voirie et des réseaux.
- Sécurisation des ouvrages et des usagers.
- Réfection des trottoirs à la Cité Lebel après intervention du sous-traitant de ROSACE.



- Remplacement de poteaux bois après demande auprès de l'opérateur téléphonique



- Demande de rehausse de la chambre de tirage à côté du réservoir d'eau.
- Elagage des arbres dans le village au mois de février.

Projets d'envergure en 2021 :

- **Travaux d'amélioration et de rénovation complète de l'éclairage public dans le village.**
- **Mise en place d'un lotissement avec l'accord souhaité des propriétaires fonciers et de l'ensemble de la population.**

La commune a prévu de faire appel au savoir-faire d'un aménageur-lotisseur pour mener à bien cette opération.

L'intérêt de cette opération est de préparer l'avenir de notre bourg en luttant contre la désertification. On constate que pas assez de jeunes s'installent dans le village faute de terrain à construire. Il y a un risque que nos écoles ferment à moyen terme. Or la jeunesse est l'avenir de notre village.

Ce projet est donc un enjeu stratégique pour le développement de notre commune.



DELIBERATIONS

Conventions

Suite à la réunion avec le SDEA, en date du 21/10/2020, le conseil a décidé de modifier **la redevance de la convention** de passage de canalisation relative au raccordement du réservoir Lampertsloch-Marienbronn. Le Conseil établit une nouvelle convention en fixant le prix de la redevance à 30 €/km, soit une redevance annuelle de 45 € pour 1.5 km.

Suite à la demande d'un jeune Lampertslochois, le conseil décide **de mettre à sa disposition**, à titre gratuit et pour une durée d'un an, le terrain d'une superficie d'environ 26,39 ares situé au lieu-dit Schmalzrodeberg, en vue de la réalisation d'un **terrain de vélo-cross**.

Contrats

Le Conseil municipal décide de retenir l'Exploitation agricole RUCH Sébastien de Lampertsloch pour effectuer le **service de déneigement**, dans les rues de la Commune, avec un tracteur agricole, sachant que le sel de déneigement, la lame à neige et la saleuse sont fournis par la Commune.

La commune a également acheté un épandeur à sel.



L'offre de prix de l'entreprise "Les Services de la Maison au Jardin" de Hunsbach a été retenue pour effectuer **les travaux d'élagage de nos arbres**.

Loyers

Suite au **changement de locataire** de l'appartement situé au 02 rue de l'Ecole (logement d'une surface de 105m²), le Conseil décide de réviser le loyer du logement conventionné en fixant le montant du loyer à 520 € par mois (hors charges).

Des **demandes d'exonération** en raison du confinement lié au COVID, ayant été faites, le conseil décide d'exempter, le Club de gymnastique et l'association "Les Couleurs de la Vie" du paiement de la location de la salle des fêtes au prorata des mois non utilisés.

La location de **l'ancien site « TOTAL »** n'a pas été reconduite en 2021.

Le loyer de 208 € par mois ne couvrait pas les frais d'entretien de la route d'accès.

Pour information, les coûts de réparation des fissures sont de l'ordre de 3 000 € et les frais de reprises d'affaissement coutent 5 000 € pour 100 m².



De plus, l'inexistence de réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement font que toute activité professionnelle sur place est très limitée voire impossible. Et le rétablissement des réseaux est d'un coût bien trop élevé pour la commune.

De ce fait, la municipalité n'a plus l'intention de mettre en location ce site. Le conseil municipal va mener une réflexion pour aménager le terrain en adéquation avec la forêt qui l'entoure.



REMISE DE LA MEDAILLE DU TRAVAIL

Le 18 décembre 2020, le maire a remis la **médaille d'honneur** régionale-départementale-communale à l'agent technique, **Denis SCHOULT**. Il s'agit de la médaille du travail pour ses **20 ans au service** de la commune.

Le saviez-vous ?

Le Corps des Sapeurs Pompiers de Lampertsloch fut légalement constitué le 1^{er} février 1948!



Après plusieurs années d'existence informelle entre les deux guerres, le corps des sapeurs Pompiers de Lampertsloch fut légalement constitué **le 1^{er} février 1948**, après une délibération du conseil municipal en date du 27 décembre 1947.

Sous l'impulsion du futur chef de corps, Monsieur HEBTING Pierre, une trentaine d'hommes du village répondirent à l'appel.

Le 6 août 1948, l'inspecteur départemental des services d'incendie émit un avis favorable à la création du corps. Le même avis fut rendu par Monsieur le Sous-préfet de Wissembourg en date du 10 décembre 1948.

Finalement, l'arrêté préfectoral N° 1042-II / XX 2 du 18 janvier 1949, «considérant que la commune de Lampertsloch possède un matériel de secours suffisant contre l'incendie, et que le conseil municipal a pris l'engagement de subvenir pendant 15 années aux dépenses», confirma **la création d'un corps de Sapeurs Pompiers volontaires dans notre belle commune, et fixa son effectif maximum à 33 hommes.**

Le corps, outre l'équipe de commandement, fut réparti en 3 groupes de 8 hommes, ayant chacun sa mission propre (voir annexe) :

>Approvisionnement et attaque sur hydrants

- Attaque avec pompe à bras
- Approvisionnement et réserve

Deux clairons étaient chargés de donner l'alerte en cas d'incendie.

Le 18 janvier 1950, l'un des fondateurs, Monsieur HEBTING Pierre, fut nommé lieutenant chef de corps par arrêté préfectoral. Il fut suivi dans ses fonctions par messieurs :

HERRMANN Alfred le 01-01-1951

STEPHAN Joseph le 30-06-1952

VIOLI Robert le 19-02-1973

HAESSIG Henri le 24-01-1978

CORDIER Paul le 30-12-1988

DOTTI Dominique le 01-04-2000

BELMOSTEFAOUI Alain suite au regroupement avec LOBSANN

L'amicale fut créée peu après, le 23 janvier 1952, lors d'une assemblée générale constitutive, qui décida également de l'affiliation à l'Union Départementale des Sapeur Pompiers, section de Wissembourg.

Le 15 avril 1964, l'effectif fut réduit de 33 à 22 hommes par arrêté préfectoral. Ce nombre n'est désormais plus appliqué, suite à l'incorporation du CPI LAMPERTSLOCH au corps départemental en 2007.

LE CORPS en 1948

Effectif total : 31 (Officiers : 2 Sous-officiers : 7 Caporaux : 5 Sapeurs : 17)

+ HEBTING Pierre	Lieutenant, Chef de corps, Président de l'amicale
+ FULLENWARTH Philippe	Sous-lieutenant, Adjoint au Chef de Corps
+ WAGNER Frédéric	Adjudant-chef, Administrateur, Responsable matériel
+ ROEHRIG Charles	Adjudant, Administrateur
+ ROEHRIG Joseph	Sergent-chef, Trésorier de l'amicale
+ STEPHAN Joseph	Sergent-chef, Secrétaire de l'amicale

GROUPE 1

+ WALTER Charles	Sergent, Chef de groupe
+ RUCH Philippe	Caporal, Adjoint au Chef de groupe
+ WALTER Louis	Caporal, Clairon
+ ROEHRIG Albert	Clairon
+ WURTZ Aloise	1 ^{er} classe
HEBTING Alfred	
+ HOERTH Joseph	
+ LANG Martin	
+ WEISSBECKER Antoine	

GROUPE 2

+ ZACHER Henri	Sergent, Chef de groupe
+ JACOB Philippe	Caporal, Adjoint au Chef de groupe
+ RICHTER Alphonse	Caporal
+ SCHRIMPF Hugues	1 ^{er} classe
+ MUTSCHLER Henri	
+ SCHILLINGER Louis	
+ WEISS Emile	
+ WOLFF René	

GROUPE 3

+ HEINTZ Alphonse	Sergent, Chef de groupe
+ TRAUTMANN Georges	Caporal, Adjoint au Chef de groupe
+ FISCHBACH Georges	1 ^{er} classe
+ HAHN Georges	1 ^{er} classe
+ HESS Eugène	1 ^{er} classe
+ WOEHL Georges	1 ^{er} classe
HOERTH Lucien	
+ WURTZ Joseph	



pompe à bras utilisée dans
les années 1940



La Commune tient à rendre hommage au **Capitaine Honoraire Paul CORDIER**.
Nous saluons son engagement sans faille au service de la population pendant de
longues années.

NOTRE ECOLE

**Comment les enfants de l'école primaire
vivent-ils la classe tout en étant masqués ?**



Depuis la rentrée de Toussaint, les enfants dès le CP doivent porter le masque à l'école. C'est la mesure principale du renforcement du protocole sanitaire des écoles élaboré pour contenir la deuxième vague épidémique liée à la Covid19. Si les enseignants, les collégiens et les lycéens sont « habitués » à porter le masque depuis le premier déconfinement, c'est vraiment une nouveauté pour les élèves de classe élémentaire depuis la rentrée de Toussaint.

Comment vivent-ils au quotidien cette expérience ?

Quand on porte des lunettes comme moi, on peut avoir de la buée et c'est embêtant. (Ysaline)

C'est embêtant parce qu'on respire de l'air pas vraiment frais. Quand on expire, ça nous donne de l'air chaud sur le visage. (Mathilde)

Quand on joue dehors, on transpire vite avec le masque et il faut faire gaffe qu'il ne s'enlève pas quand on court. (Peyo et Eloan)

Quand tu as des lunettes et que tu veux éviter la buée, tu soulèves un peu le masque pour faire sortir le nez et respirer normalement. (Ronan)

Avec le masque, on ne voit pas le visage des autres et c'est embêtant parce que l'on ne voit pas le sourire, ni toute l'expression que peut traduire la partie du visage masqué. (Mael)

Quand on baille, il y a le masque qui s'enlève du nez. (Nolan)

Quand on fait une photo, cela ne sert à rien de sourire si on ne voit pas notre visage. (Eloan)

Quand tu es en classe, avec le masque, il faut parler plus fort que d'habitude pour se faire comprendre du maître et de ses camarades. (Tylia)

Ce n'est pas trop dérangeant en hiver car cela tient chaud. (Arthur)

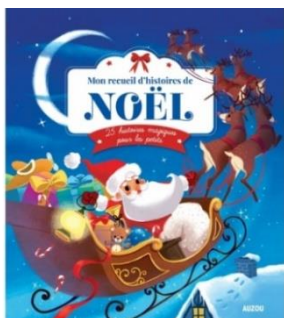
Malgré tous les désagréments, c'est important de garder le masque parce qu'au moins, on ne postillonne pas sur les autres. C'est important pour ne pas contaminer les personnes fragiles ou âgées comme nos grands-parents.



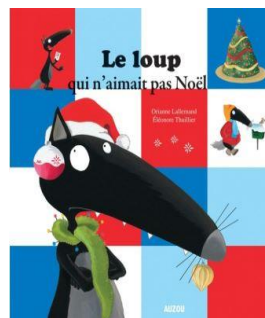
Noël à l'école

La dernière après-midi de classe avant les vacances, le maître nous a donné le cadeau de Noël de la commune. Il faudrait plutôt dire LES cadeaux car il s'agit de 2 beaux livres :

Un recueil d'histoires de Noël



Une drôle d'histoire d'un loup qui n'aimait pas Noël !



RESULTATS DU CONCOURS DE LA PLUS BELLE DECORATION DE SAPIN DE NOEL

Nous tenons déjà à remercier les enfants d'être toujours plus nombreux à participer à nos concours.

Ça nous donne la pêche pour continuer



Dans la catégorie des 3 ans
nous félicitons **Novak**



Chez les 6/8 ans, **Ilona** a
remporté le concours



Dans la catégorie des 9/14 ans
c'est **Mahée** la grande gagnante



Les heureux gagnants remportent un bon cadeau offert par le Garage SBM de Lampertsloch.

Un grand merci à eux

(masques retirés pour les photos)



Remise des lots par Stéphane -SBM



Remise des lots du concours de **la plus belle citrouille**
par Jeremy / Boulangerie Edelweiss à **Zoé et Sarah**



Concours du plus beau Déguisement de Carnaval

Comment participer ?

- Tu as entre 3 et 14 ans ?
- Tu habites Lampertsloch ?
- Tu as jusqu'au 20 Février 2021 pour participer
- Une participation par catégorie d'âge sera faite selon de nombre de participants.

DEGUISE TOI

- Envoie ta photo avec le déguisement à l'adresse suivante : mylampertsloch@gmail.com en précisant ton nom, ton prénom, ton âge et ton adresse.

**Le plus beau déguisement
de chaque catégorie
GAGNERA le concours.**



MA PASSION - Le FOOTBALL

Louis Stephan a commencé le foot à l'âge de 8 ans avec les débutants du FC Lampertsloch. "C'est en regardant les matchs à la télé que j'ai eu envie de jouer au Foot" raconte Louis.

Il a pris une licence U11 puis U13 au FCLM et pendant 4 ans s'est entraîné et a joué ...
et le foot est devenu une passion pour lui.

Il est passé en U15 et a rejoint l'Entente Sauer-Pechelbronn pendant 3 ans.

En 2020, Il a préféré continuer avec le **Football Club de Lampertsloch-Merkwiller (FCLM)** et ainsi se rallier à l'Entente de l'Outre-Forêt.

Le club lui a demandé de rejoindre l'équipe sénior.

Un essai, et par sur-classement, il intègre l'équipe 1 !

Pendant ce temps, Louis est devenu un fervent **supporter du Racing** où il assiste fidèlement depuis 4 ans, aux matchs en tant qu'abonné !

Jouant simultanément en **U18 et Equipe 1**, à 16 ans, entre entraînements et matchs, il a fallu faire un choix pour concilier son sport avec ses études.

Louis a choisi de profiter de l'opportunité de jouer en Equipe 1, mais il reste toujours disponible pour dépanner en U18!

Louis qu'est ce qui te plaît dans ce sport et au FCLM ?

"**L'ambiance est bonne** et l'intégration des jeunes avec les moins jeunes se passe bien, le club est vivant, les dirigeants sont actifs."

La Covid19 a mis un frein à cette dynamique et **Louis a hâte de retrouver ses coéquipiers** pour reprendre les entraînements et les matchs !



N'oubliez pas de nourrir les oiseaux !



L'hiver, c'est la saison durant laquelle il est **conseillé de nourrir les oiseaux** dans son jardin ou sur son balcon. Même lors des hivers assez doux, il est utile de les aider car leurs ressources alimentaires « naturelles » (graines laissées sur pied dans les cultures, baies dans les arbustes, etc.) ont tendance à diminuer.

Ce sera ainsi l'occasion d'observer des espèces qui, le reste de l'année, ne s'approchent pas des maisons ou sont discrètes...

Certains oiseaux préfèrent que l'on dispose la nourriture sur le sol !

PUBLI-ANNONCE

LAMPER OCCASION

Le garage SBM Automobiles de Lampertsloch vous propose une large gamme de voitures neuves à des prix exceptionnels !

Des reprises sur votre véhicule jusqu'à 2 fois sa valeur.

POUR FAIRE VOTRE CONFIGURATION VOUS POUVEZ VOUS RENDRE SUR NOTRE SITE: lamperooccasion.auto-dealer.fr

Vous pouvez également nous contacter au 03 67 31 02 26

Ou rendez-vous au garage situé 4, rue du Général Leclerc 67250 Lampertsloch



TRAVAUX

NOTRE EGLISE

Des **travaux de mise en peinture** de l'Eglise rendront celle-ci inaccessible pendant ce début d'année.

Ces travaux sont à l'initiative du Conseil de Fabrique grâce à un don important.

Les choix de réaménagement ont été effectués conjointement entre le Conseil de fabrique, la Paroisse protestante et la Commune.



DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

La Commune rappelle que tout propriétaire ou locataire est tenu de pourvoir au **déneigement de son trottoir**.

Les bacs (jaunes) disposés sur l'ensemble de la Commune sont à votre disposition à cet effet.

Nous vous prions **d'utiliser de préférence du sable** pour le déneigement, et ce, pour préserver l'environnement.

L'utilisation du sel n'étant nécessaire qu'en cas d'enneigement important.



ANNONCES

APPEL A MUSICIEN(S)



La commune **recherche un ou des musiciens** pour nous accompagner en musique lors des cérémonies officielles (8 mai, 14 juillet, 11 novembre)
Si vous êtes musicien(ne) et que ça vous tente, merci de contacter la mairie.



VENTE DE BOIS

La Commune offre à nouveau aux particuliers la possibilité **de réserver en Mairie leur bois de chauffage** qui sera façonné dans les parcelles de la forêt communale et débardé en bordure de chemins.

Réservation du bois enstéré pour les particuliers (contribuables de la commune) au prix de :

- **55 € TTC** / le stère pour les feuillus (chênes, hêtres, etc...) et les résineux (pins, épicéas, etc...)

Réservation du bois enstéré pour les particuliers (non contribuables de la commune) au prix de :

- **65 € TTC** / le stère pour les feuillus (chênes, hêtres, etc...) et les résineux (pins, épicéas, etc...)

Chaque acheteur est limité à un maximum de 10 stères par acquéreur.

Les éventuels acheteurs pourront réserver leur bois à la Mairie (heures d'ouverture du secrétariat) jusqu'au **01/03/2021** dans la limite des stocks disponibles

NOS JOIES - NOS PEINES

Nous avons souhaité un heureux anniversaire à

SABATY Alain, né le 04/11/1937, 83 ans
HAESSIG Ernest, né le 18/11/1938, 82 ans.
HAESSIG Henri, né le 21/11/1928, 92 ans.
EYERMANN veuve STEPHAN Frieda, née le 08/12/1934, 86 ans.
HEINTZ épouse RUCH Lina, née le 13/12/1935, 85 ans.
HOERTH Lucien, né le 19/12/1926, 94 ans.
BORDENAVE veuve SCHILLINGER Michèle, née le 21/12/1939, 81 ans.
PFOHL veuve SCHULER Georgette, née le 01/01/1929, 92 ans.
MEYER veuve FROHN Yvonne, née le 02/01/1933, 88 ans.
ACKER veuve HOERTH Bernadette, née le 02/01/1934, 87 ans.
WELSCH Henri, né le 13/01/1935, 86 ans.



TROG épouse STIEG Lina, née le 10/01/1931, 90 ans.

Nous adressons nos condoléances à la famille de :

WOLFF Lucien, décédé le 17/11/2020, 59 ans.
CORDIER Paul, décédé le 16/01/2021, 80 ans.

RESTROSPECTIVE 2020

Naissances :

WENGERT Axel le 03/01
MESSEMER Dario le 09/01
GOEHRY Mathis le 22/01

CROCHET Louise le 29/02
FAERBER Ezio le 07/03
GUTHMULLER Ewen le 18/04

DEMANGE Ezio le 06/08
GESCHWINDENHAMMER-RIBEIRO
Lilou le 08/10.

Mariages :

SHELL Joris et CAILLAUD Justine le 20/06
BUSCHE Thierry et HAUSHALTER Véronique le 26/06
HUEBER François et BODEIN Marie-Rose le 25/07

Décès :

SHELLMANN René le 11/04
WELSCH veuve HOERTH Lucienne le 29/03
WOLF épouse PRINTZ Hanna le 31/05
HEBTING Gilbert le 31/07

DREHER Alfred le 18/09
RICHTER René le 30/10
WOLFF Lucien le 17/11.

**En cas de décès merci de contacter le Maire qui se chargera de sonner le glas. Tél :07.88.37.32.39
La sonnerie se fera après 17h**



LOISIRS

*La neige est tombée pour le plaisir
des petits.....et des grands !*



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Les mardis de 14h à 18h, mercredis de 9h à 12h et vendredis de 16h à 19h

Téléphone : 03.88.80.77.45 Fax : 03.88.80.74.38

Mail : mairie.lampertsloch@wanadoo.fr

En cas d'extrême urgence, on est prié de s'adresser directement au Maire au 07.88.37.32.39 ou à l'un des trois adjoints.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS EN MAIRIE

Permanences du Maire, M. WALTER Dany :

Les mardis de 17h à 18h et les 1^{ers} et 5^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h et sur rendez-vous

Permanences des Adjoints, M. STEPHAN Daniel, M. HERRMANN Pierre et Mme CHENE Sylvie :

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h

Ont participé à ce bulletin : Mélanie Jaeger, Marina Guthmuller, Véronique Ruch, Sylvie Chêne, Dany Walter, Pierre Herrmann, Daniel Stephan, Emmanuel Kastner, Mathieu Stieffel, Sandrine Wacker, Christine Herrmann.